



GARANTIES ET SERVICES : LES ATTENTES DES SALARIES ET DES ENTREPRISES

Résultats du 14^{ème} baromètre de la prévoyance CTIP/CREDOC

Contexte et méthodologie

17-SEPT.-2021

The logo for CRÉDOC, featuring the word "CRÉDOC" in white capital letters inside a dark blue circle, which is partially overlaid by a light blue circular arc.

CRÉDOC

Un baromètre de plus de 20 ans

Un baromètre bisannuel lancé en 1999 pour les salariés et 2001 pour les entreprises : connaître les attentes des entreprises et des salariés du secteur privé concernant différents sujets : couverture santé, garanties prévoyance, épargne retraite, risque dépendance, image des institutions de prévoyance.

En 2021, le terrain s'est déroulé entre mi-mai et fin juin.

1000 salariés interrogés en online

Changement de méthodologie en 2021

- Impact sur la connaissance des dispositifs : davantage de réponse « Ne sait pas »
- Impact sur les résultats pour les questions ayant des modalités de réponses longues : meilleure compréhension et temps de réflexion)
- Utilisation de l'enquête réalisée en online en 2016 sur la prévoyance pour les comparaisons temporelles

Représentativité de l'échantillon par la méthode des quotas

- En termes d'âge, de sexe, de CSP, de contrat de travail, de secteur d'activité, de nombre de salariés de l'établissement, de localisation géographique (UDA5)

1000 responsables d'entreprises interrogés par téléphone

Représentativité de l'échantillon « entreprises » assuré par la méthode des quotas par taille d'entreprise

- Secteur d'activité
- Nombre de salariés
- Localisation géographique (UDA5)

Prévoyance : un niveau élevé de couverture

17-SEPT.-2021

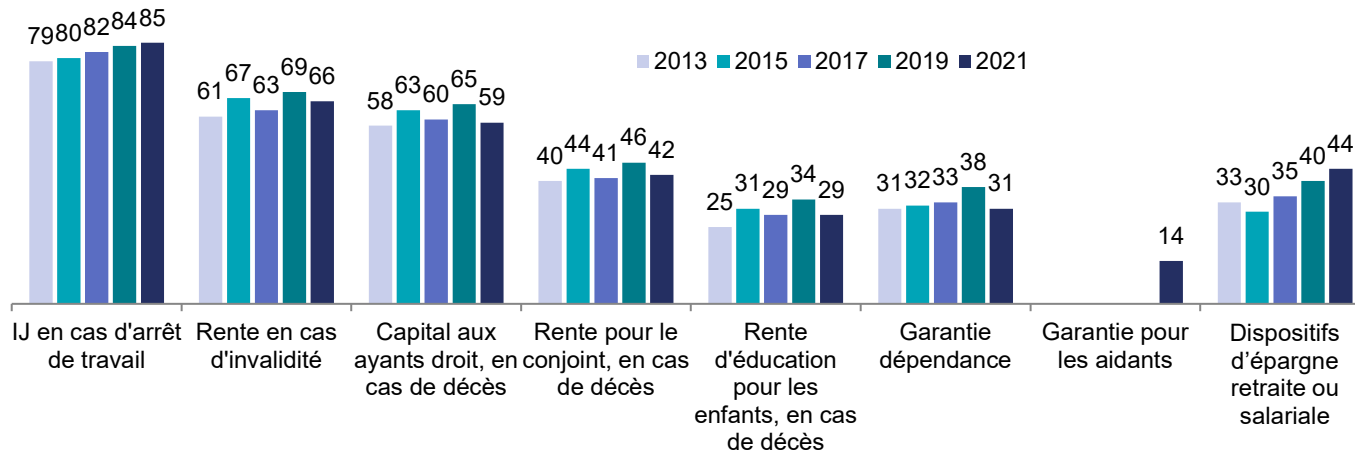
The logo for CRÉDOC, featuring the word "CRÉDOC" in white capital letters inside a dark blue circle with a thin white outline.

CRÉDOC

92% des entreprises ont mis en place au moins une garantie de prévoyance en 2021

Les garanties suivantes sont-elles mises en place dans votre entreprise ?

- Réponses « Oui pour tous les salariés » et « Oui pour une partie des salariés » cumulées, en %, évolutions entre 2013 et 2021 -



Source : Baromètre CRÉDOC/CTIP
Années : 2013, 2015, 2017, 2019, 2021
Ensemble des entreprises
Réponses multiples

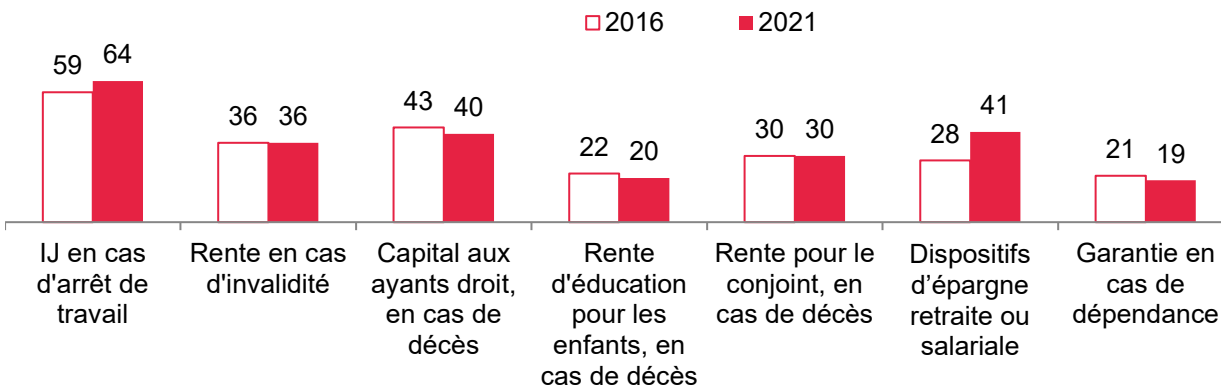
Les IJ, garantie la plus souvent mise en place

- Dans **78%** des cas, **prise en charge totale ou partielle** à compter du 4ème jour d'arrêt de travail
- Dans **69%** des cas, **maintien du salaire à 100% au-delà du 7ème jour**
- Dans **48%** des cas, **prise en charge totale ou partielle du délai de carence**

83% des salariés déclarent bénéficier d'une couverture en prévoyance

Disposez-vous dans votre entreprise, en complément de la Sécurité sociale, des garanties de prévoyance suivantes :

- Réponse « Oui », en %, évolutions entre 2016 et 2021 et 2013 et 2019



Source : Baromètre CRÉDOC/CTIP
Années : 2013, 2015, 2017, 2019 et 2021
Ensemble des salariés, Réponses multiples
2013, 2015, 2017 et 2019 : Interrogation téléphonique
2016 et 2021 : Interrogation en ligne

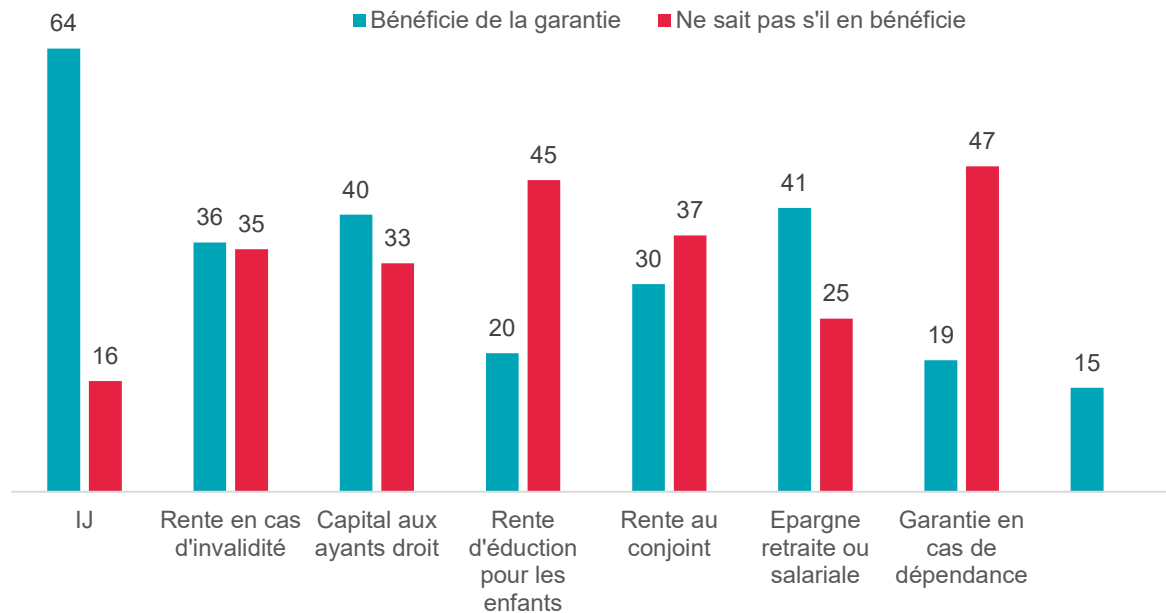
Globalement, des taux élevés de couverture en prévoyance

Hausse de deux garanties :

- **Les IJ**, qui augmentent de 5 pts par rapport à 2016
- **L'épargne retraite et salariale** qui augmente de 13 pts par rapport à 2016

Les IJ sont les garanties les mieux identifiées par les salariés

Profil des salariés ayant répondu ne pas savoir s'ils bénéficiaient ou non de la garantie
- En % -



Certaines garanties restent mal identifiées :

- La rente dépendance
- la rente d'éducation pour les enfants
- La garantie dépendance

Source : Baromètre CRÉDOC/CTIP, 2021
Ensemble des salariés, Réponses multiples

17-SEPT.-2021

Complémentaire santé : développement des options

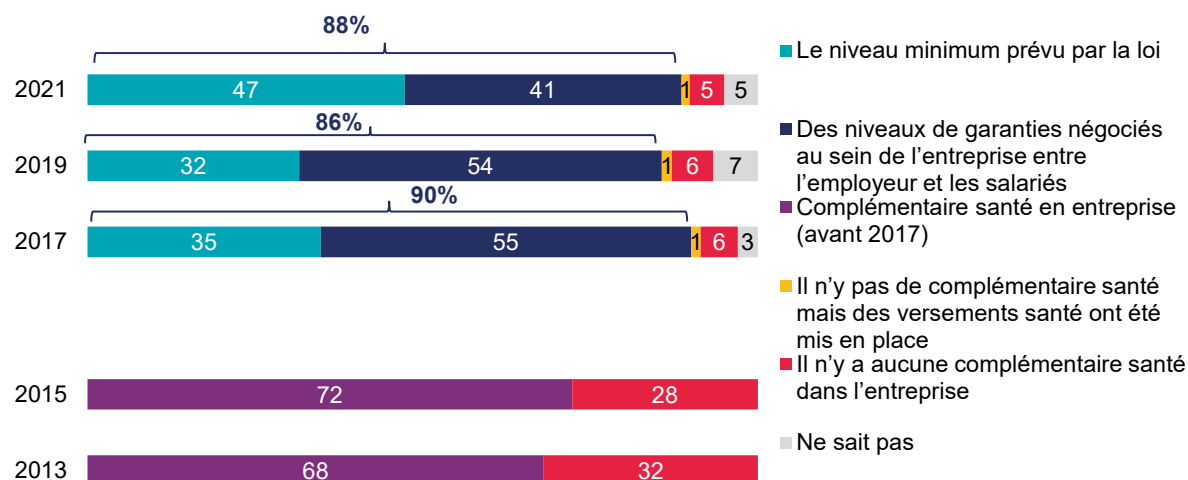
17-SEPT.-2021



Neuf entreprises sur dix ont mis en place une complémentaire santé obligatoire

Quel niveau de garanties avez-vous mis en place dans votre entreprise ?

- En %, évolution entre 2013 et 2021 -



Une couverture qui correspond le plus souvent au niveau minimum prévu par la loi

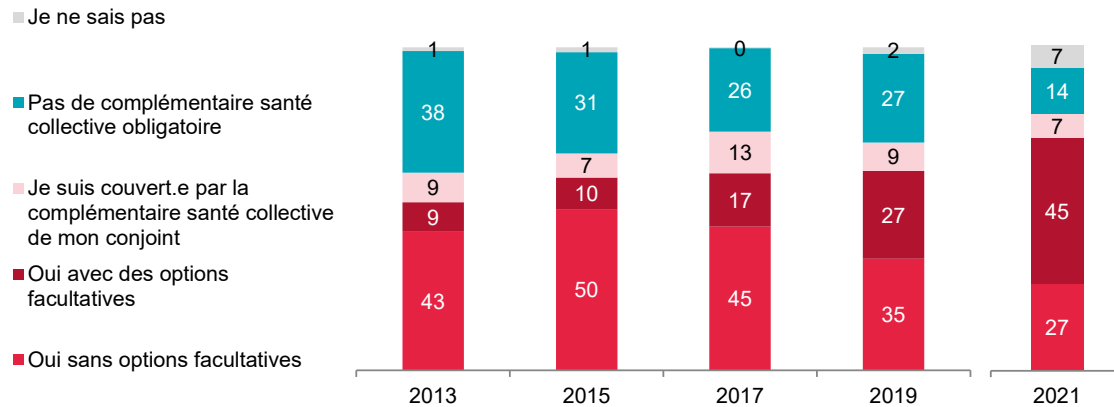
- Négociation sur la base du minimum légal avec la possibilité de compléter la couverture avec des options pour le salarié

Source : Baromètre CRÉDOC/CTIP
 Années : 2013, 2015, 2017, 2019, 2021
 Ensemble des entreprises, Question modifiée en 2021.
 Données recalculées pour les années antérieures

Une majorité de salariés couverts en santé par leur entreprise

Les taux de couverture en complémentaire santé

- En %, évolution entre 2013 et 2021 -



Source : Baromètre CRÉDOC/CTIP, 2021
Ensemble des salariés

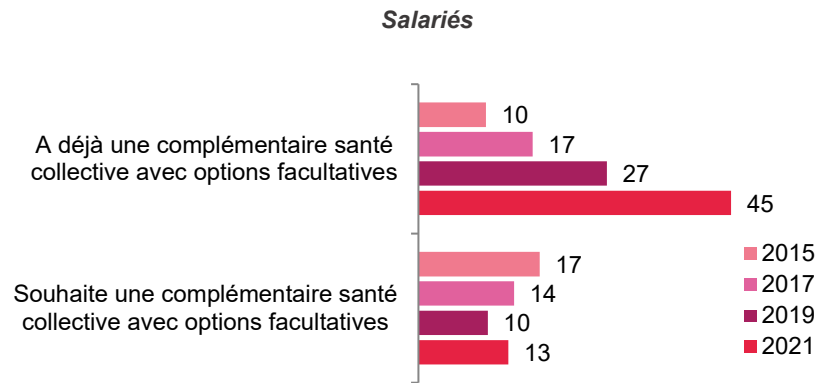
Près des trois quarts des salariés bénéficient d'une complémentaire santé dans leur entreprise

14% des salariés ne sont pas couverts par une complémentaire santé collective dans leur entreprise

- Contrats courts de moins de 3 mois
- Salariés à temps partiel de moins de 15 heures par semaine
- Hypothèse : Public éligible au chèque santé

De plus en plus d'options financées par les salariés

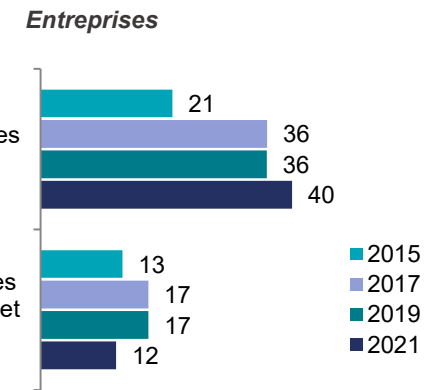
Hausse des options financées en totalité par le salarié
- En %, évolution entre 2013 et 2021 -



Source : Baromètre CRÉDOC/CTIP
Années : 2015, 2017, 2019, 2021
Ensemble des salariés

Question modifiée en 2021, indicateur reconstitué à partir de questions d'origine différente.
2015, 2017 et 2019 : interrogation par téléphone
2021 : interrogation en ligne

Près de la moitié des salariés a une complémentaire santé obligatoire avec options



Source : Baromètre CRÉDOC/CTIP
Années : 2015, 2017, 2019, 2021
Ensemble des entreprises

La réponse « N'a pas mis en place de complémentaire santé » comprend aussi les entreprises ayant répondu ne pas savoir s'il y avait ou non une complémentaire santé dans l'entreprise.

La moitié des entreprises propose cette solution à leurs salariés (autant qu'en 2019)

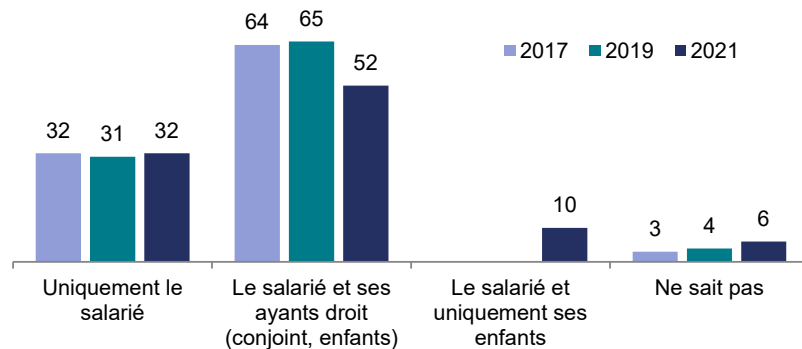
- Mais de plus en plus souvent **les options ne sont financées que par les salariés** et non plus conjointement

Des complémentaires qui couvrent aussi les ayants droit (1/2)

La moitié des entreprises (52%) propose de couvrir le salarié et ses ayants droit

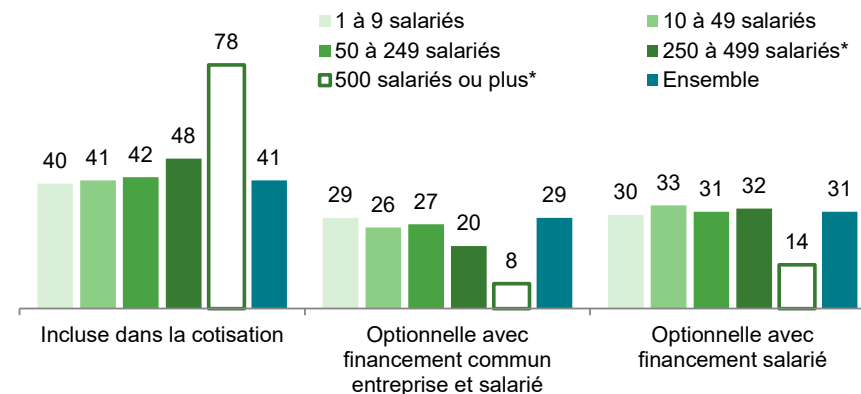
- Dans **41 %** des cas, elle est incluse dans la cotisation. Dans **29 %** des cas, c'est une option financée de façon commune. Dans 31 % des cas, c'est une option financée par le salarié.

Est-ce que cette complémentaire santé d'entreprise obligatoire couvre :
- En %, évolution entre 2017 et 2021 -



Source : CRÉDOC/CTIP.
Années : 2017, 2019, 2021
Champ : Ensemble des entreprises ayant mis en place une complémentaire santé

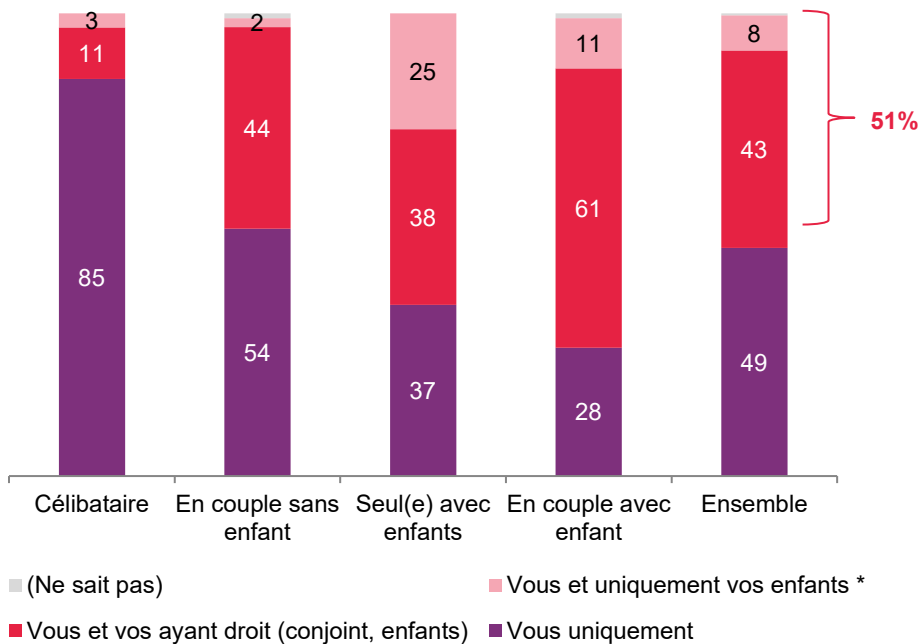
Financement de la couverture des ayants droit :
- En %, par taille d'entreprise -



Source : CRÉDOC/CTIP.
Années : 2017, 2019, 2021
Champ : Ensemble des entreprises ayant mis en place une complémentaire santé

Des complémentaires qui couvrent aussi les ayants droit (2/2)

Est-ce que cette complémentaire santé d'entreprise obligatoire couvre :
- En %, selon la situation familiale -



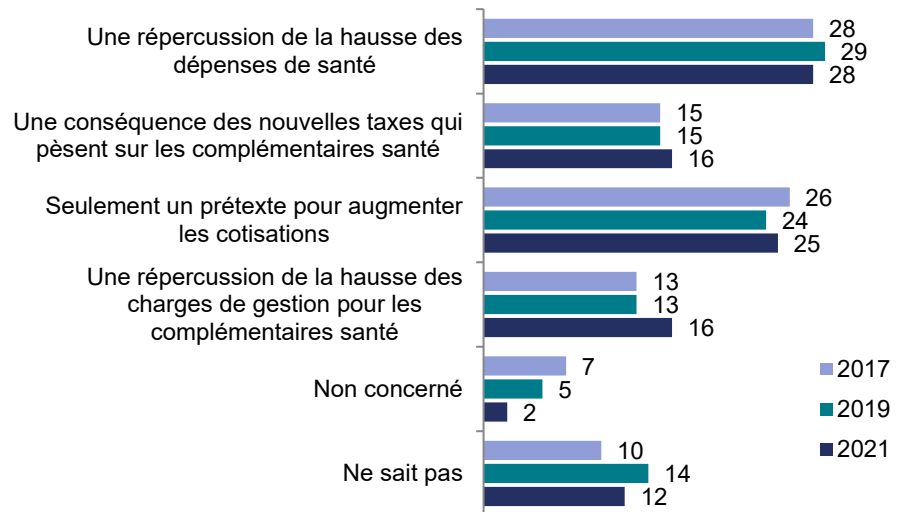
La moitié des salariés ont une complémentaire santé qui couvre leurs ayants droit

- Mais ce résultat dépend fortement de leur situation familiale
- Pour les salariés, quand la couverture des ayants droit existe, elle est le plus souvent **incluse dans la cotisation** (62% soit 22% de l'ensemble des salariés)

Source : Baromètre CRÉDOC/CTIP
Années : 2017, 2019, 2021
Ensemble des salariés ayant une complémentaire santé collective obligatoire
* Nouvelle modalité en 2021
2013, 2015, 2017 et 2019 : Interrogation téléphonique
2021 : Interrogation en ligne

Des hausses de tarifs qui se justifient selon les employeurs

A votre avis, les hausses tarifaires pratiquées ces dernières années sont :
- En %, évolution entre 2017 et 2021 -



Les hausses tarifaires sur les complémentaires santé sont justifiées pour la majorité des employeurs

- En raison des **hausses de dépenses de santé** (28%)
- **Opinion partagée par 38% des entreprises couvertes par une IP**
- En raison de la **mise en place de nouvelles taxes** (16%)
- En raison de la **hausse des charges de gestion** (16%)

Source : CRÉDOC/CTIP, 2017, 2019, 2021
Champ : Ensemble des entreprises ayant mis en place une complémentaire santé

Un fort intérêt pour le contrat collectif

17-SEPT.-2021

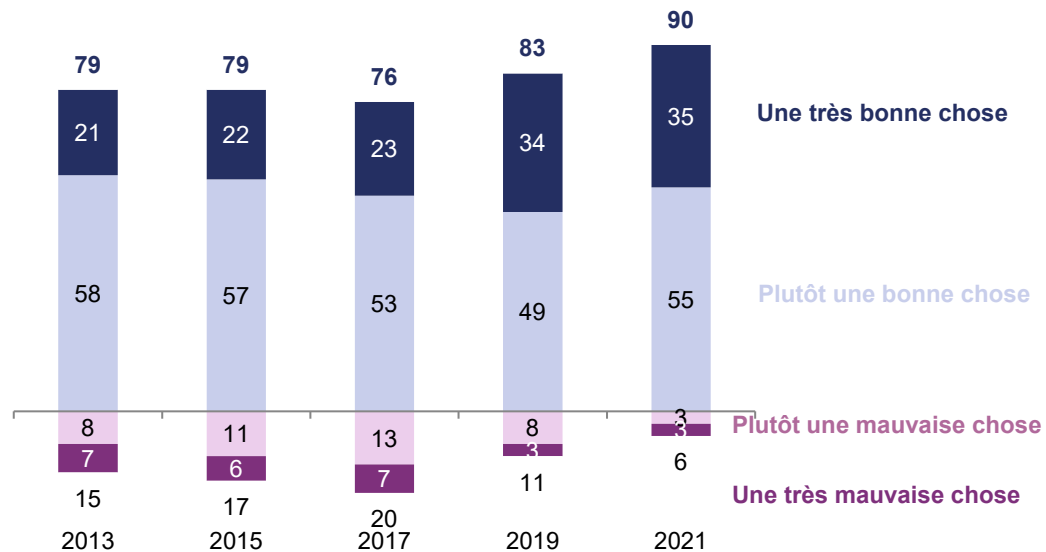
The logo for CRÉDOC, featuring the word "CRÉDOC" in white capital letters inside a dark blue circle, which is partially enclosed by a thin, light blue circular line.

CRÉDOC

Des accords de branches plébiscités par les entreprises

De votre point de vue, l'existence d'accords au niveau de la branche professionnelle rendant obligatoire la mise en place de garanties de prévoyance pour les entreprises du secteur est-elle ?

- En %, évolutions entre 2013 et 2021 -



Source : Baromètre CRÉDOC/CTIP

Années : 2013, 2015, 2017, 2019, 2021

Ensemble des entreprises

Les valeurs manquantes correspondent à des réponses « Ne sait pas ».

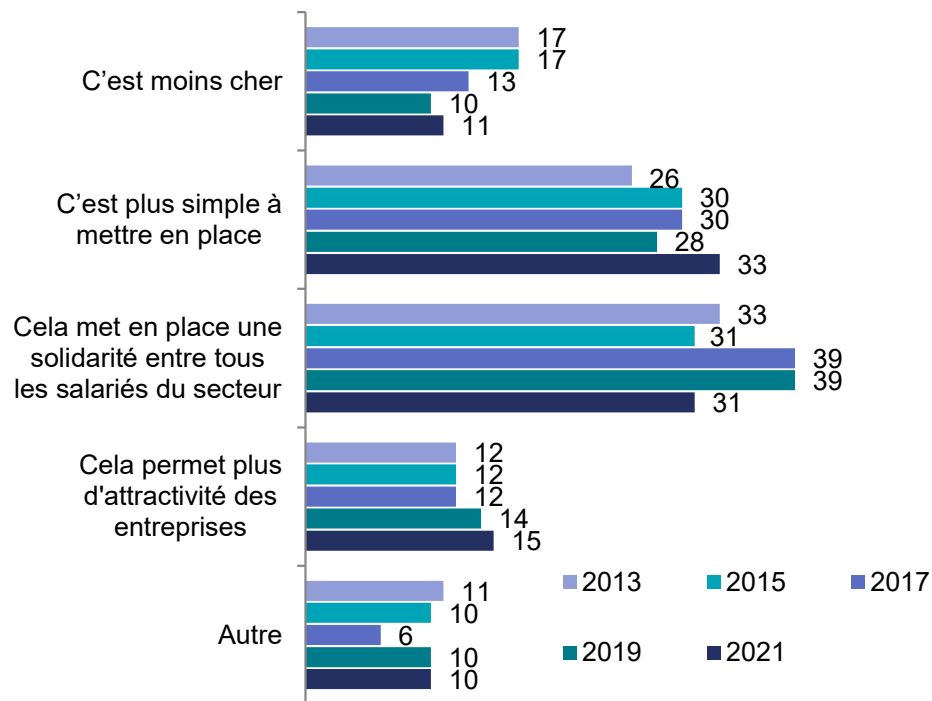
Forte hausse de l'intérêt pour ces accords de branche

- **90% des entreprises** pensent que les accords de branche rendant obligatoire la mise en place de garanties de prévoyance sont une bonne chose
- Hausse de 7 points par rapport à 2019
- **95% des entreprises couvertes par une IP partagent cette opinion**

Les accords de branche simplifient les démarches et mettent en place une solidarité entre les salariés

Quel en est pour vous, en tant qu'employeur, le principal avantage ?

- En %, évolutions entre 2013 et 2021 -



En cette période de crise, les accords de branche sont vus comme :

- **Simplifiant les mises en place des garanties** (33%, +5 pts par rapport à 2019)
- **Mettant en place une solidarité entre les salariés du secteur** (31%, -8 pts).
- **La simplicité de mise en place est mentionnée par 37% des entreprises couvertes par une IP**

Source : Baromètre CRÉDOC/CTIP
Années : 2013, 2015, 2017, 2019, 2021
Ensemble des entreprises

Des contrats collectifs solidaires et négociés au plus près des besoins des entreprises et salariés

Pour le salarié, ces contrats

- Permettent de **protéger tous les salariés** (85%)
- Ont l'avantage d'être **financés en partie par l'employeur** (83%)
- Les salariés couverts par une IP mentionnent plus souvent l'aptitude à **négoier des meilleures garanties** (83%), le bénéfice d'une **offre de services plus riche** (77%) et le fait que cotiser plus tôt permet de **réduire l'effort de cotisations** (77%).

Pour les entreprises, les contrats collectifs ont l'avantage

- De **protéger tous les salariés quel que soit leur âge, leur état de santé** (94%)
- D'être **mieux négociés** que des contrats individuels car **discutés par les représentants des employeurs et des salariés** (83%)
- Bénéficier **d'exonérations fiscales** (60%)
- **52% des entreprises couvertes par une IP**

Une bonne opinion de la gestion paritaire

17-SEPT.-2021

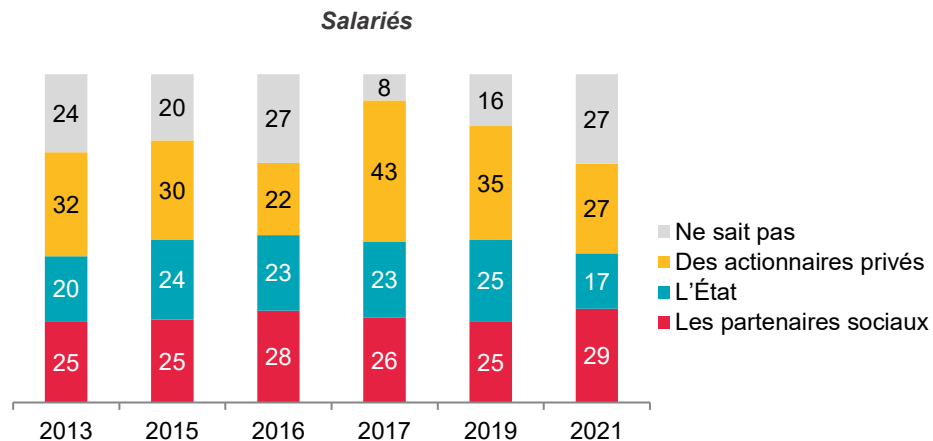
The logo for CRÉDOC, featuring the word "CRÉDOC" in white capital letters inside a dark blue circle, which is itself surrounded by a thin, light blue circular border.

CRÉDOC

Le pilotage des IP demeure mal connu

Selon vous, qui pilote les institutions de prévoyance ?

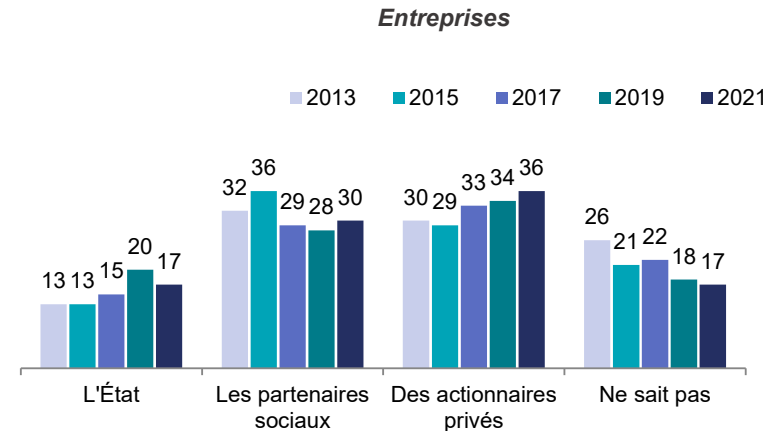
- En %, évolution entre 2013 et 2021 -



Source : Baromètre CRÉDOC/CTIP
 Années : 2013, 2015, 2016, 2017, 2019, 2021
 Ensemble des salariés
 2016 – 2021 : Interrogation en ligne
 2013, 2015, 2017 à 2019 : Interrogation téléphonique

Moins d'un tiers des salariés savent que les IP sont gérés par les partenaires sociaux (stable)

- **46% des salariés couverts par une IP savent que ces organismes sont gérés par les partenaires sociaux** soit 17 points de plus que la moyenne



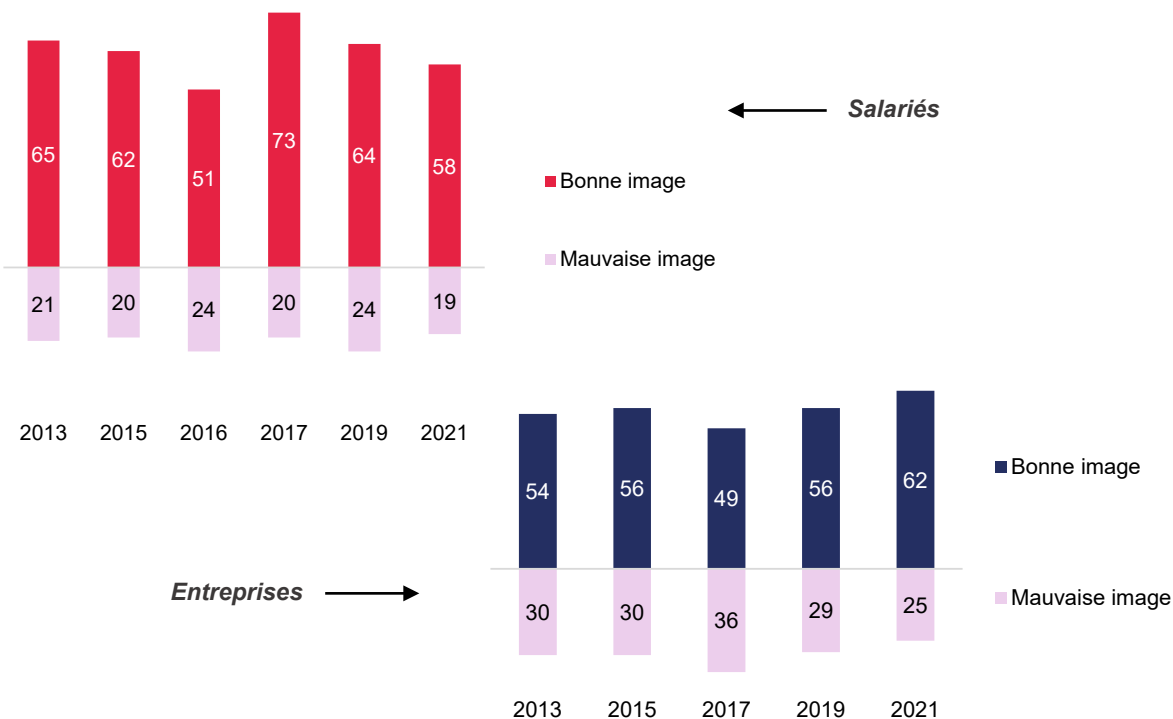
Source : Baromètre CTIP/CRÉDOC
 Années : 2013, 2015, 2017, 2019, 2021
 Ensemble des entreprises

Un tiers des employeurs (stable) connaissent le mode de gestion des IP

- De même que **36% des entreprises couvertes par une IP** soit 6 points de plus que la moyenne

Une bonne image de la gestion paritaire

Globalement, diriez-vous que vous avez de cette gouvernance paritaire :
- En % , évolution de 2013 à 2021 -



Source : Baromètre CRÉDOC/CTIP
Années : 2013, 2015, 2016, 2017, 2019, 2021
Ensemble des salariés
2013, 2015, 2017 et 2019 : Interrogation téléphonique
2016 et 2021 : Interrogation en ligne

Source : Baromètre CTIP/CREDOC
Années : 2013, 2015, 2017, 2019, 2021
Ensemble des entreprises

Six salariés sur dix en ont une bonne image

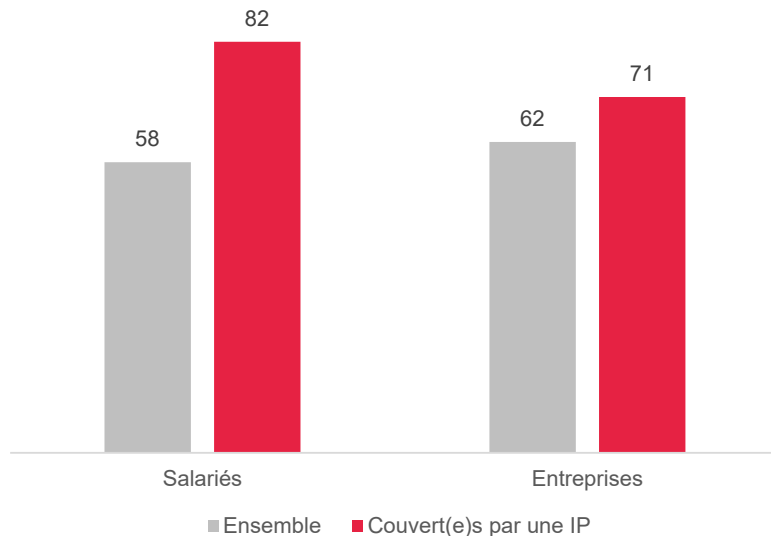
- + 7pts par rapport à 2016
- **Prend en compte les besoins des salariés**

Également, six responsables d'entreprise sur dix

- **+6 pts par rapport à 2019** et + 13 pts par rapport à 2017.
- **Raisons variées** : prise en compte les besoins des salariés, les IP ont des préoccupations sociales, la gouvernance paritaire prend en compte les besoins des employeurs (71%), la gouvernance est prudente, etc.

Une « bonne image » pour les assurés des IP

Globalement, diriez-vous que vous avez de cette gouvernance paritaire :
- En %, sous total « Bonne image », selon couverture par une IP -



82% des salariés couverts par une IP ont une bonne image de leur gestion paritaire (+24 pts)

71% des entreprises couvertes par une IP ont une bonne image de leur gestion (+ 9 pts).

Source : Baromètre CRÉDOC/CTIP, 2021
Ensemble des salariés
Ensemble des entreprises

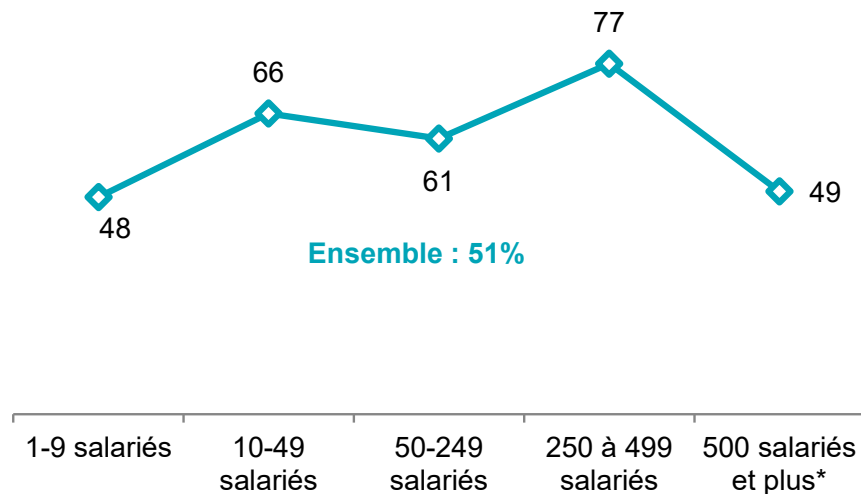
Les aides mises en place par les organismes assureurs pendant la crise

17-SEPT.-2021



La moitié des entreprises ont été aidées par leur organisme assureur

Proportion d'entreprises ayant bénéficié d'au moins une mesure d'accompagnement
- En %, par taille d'entreprises -



Source : Baromètre CTIP/CREDOC, 2021
Ensemble des entreprises
* Effectifs faibles, inférieurs à 50.

51% des entreprises ont bénéficié d'une aide de la part de leur organisme assureur

- Secteur de la construction : 53%
- Commerce : 54%
- Services : 48%
- Industrie : 45%

Cette part est de 62% pour les entreprises couvertes par une IP

Un salarié sur dix a bénéficié d'une aide sociale, financière ou d'un autre type de la part de son organisme assureur

Un tiers des salariés couverts par une IP ont bénéficié de ce type d'aide (+20 pts)



Des priorités qui changent en matière de services et d'action sociale

17-SEPT.-2021

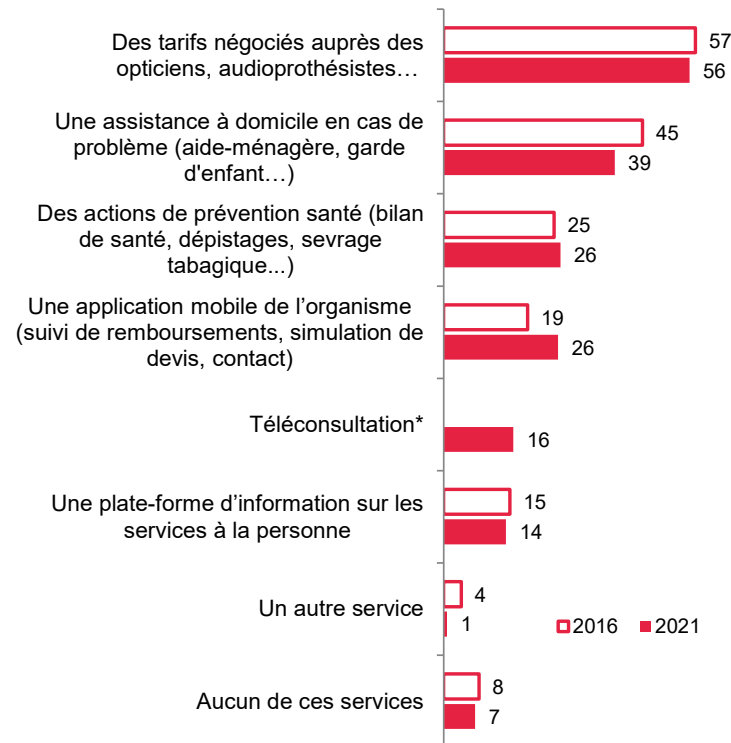
The logo for CRÉDOC, featuring the word "CRÉDOC" in white capital letters inside a dark blue circle with a thin white outline.

CRÉDOC

L'intérêt croissant des salariés pour la dématérialisation

Quels sont les services associés à vos garanties qui vous paraissent les plus intéressants ?

- Les deux premiers services cumulés, En %, évolutions entre 2016 et 2021 -



Source : Baromètre CRÉDOC/CTIP

Années : 2016 et 2021

Ensemble des salariés ayant au moins une garantie de prévoyance

Réponses multiples sauf pour la réponse « Aucun de ces services ».

*Téléconsultation ajoutée en 2021

2016 et 2021 : Interrogation en ligne

17-SEPT.-2021

Les tarifs négociés restent le premier service sollicité par les salariés

- **56%** s'y intéressent
- **29%** y ont déjà eu recours

Emergence des services dématérialisés

- **La téléconsultation** intéresse 16% des salariés et un quart y a déjà eu recours
- **L'application mobile de l'organisme assureur** intéresse un quart des salariés et un tiers y a déjà eu recours
- **L'application mobile** intéresse par ailleurs **35% des 18-29 ans et 48% y ont déjà eu recours**

L'assistance à domicile toujours sollicitée mais moins souvent qu'en 2016

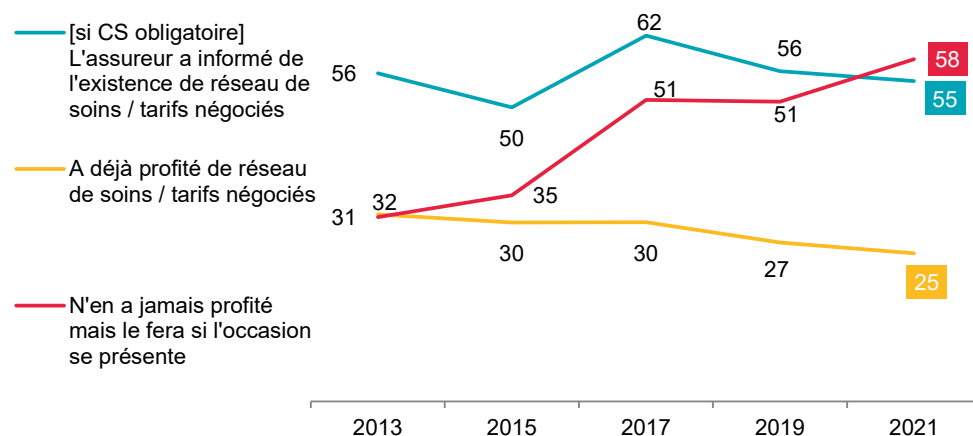
- Intéresse les salariés (39%, -6 pts) mais dans des proportions moindres qu'en 2016
(probable effet introduction de la téléconsultation)

CRÉDOC

Un intérêt grandissant pour les réseaux de soins

Connaissance et recours aux réseaux de soins

-En %, en évolution entre 2013 et 2021 -



Source : Baromètre CRÉDOC/CTIP
Années : 2013, 2015, 2017, 2019, 2021
Ensemble des salariés
2015, 2017 et 2019 : Interrogation au téléphone
2021 : Interrogation en ligne

Un quart des salariés ont déjà eu recours aux réseaux de soins

Six salariés sur dix sont prêts à avoir recours à ces réseaux (58%)

Des réseaux essentiellement mobilisés pour des soins d'optiques

- 59% pour de l'optique seulement, 23% avec un autre soin
- 13% pour des soins dentaires seulement

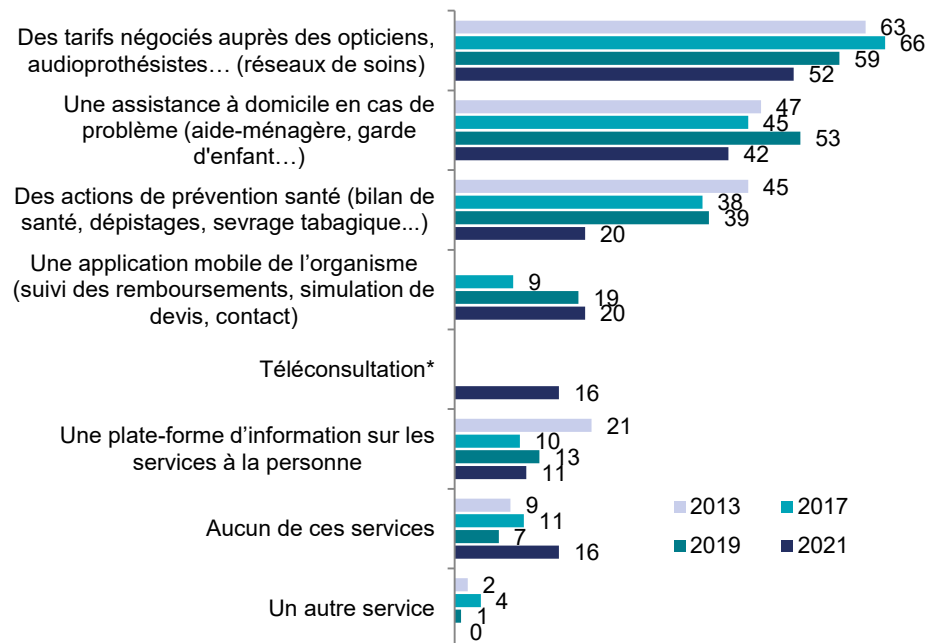
52% des salariés pensent que ces réseaux permettent d'avoir des prix plus intéressants

- 22% qu'ils permettent d'avoir un service de meilleure qualité
- 15% qu'il s'agit d'une contrainte

Un moindre intérêt des entreprises pour la prévention et l'assistance à domicile

Selon vous, parmi les services que peut proposer l'organisme assureur en complément des garanties d'entreprises, lequel est le plus intéressant ?

- Les deux premiers services cumulés, En %, évolutions entre 2013 et 2021 -



Source : Baromètre CRÉDOC/CTIP

Années : 2013, 2015, 2017, 2019, 2021

Ensemble des entreprises ayant mis en place au moins une garantie de prévoyance ou une complémentaire santé collective.

Réponses multiples sauf pour la réponse « Aucun de ces services ».

*Téléconsultation ajoutée en 2021

17-SEPT.-2021

Premier service : les réseaux de soins

- Intéressent 52% des responsables d'entreprises

L'assistance à domicile

- Intéresse 42% des représentants des entreprises
- **Baisse de 11 pts**

Les actions de prévention santé

- Intéresse 20% des représentants d'entreprises
- **Baisse de 19 pts**

La téléconsultation

- Intéresse 16% des représentants d'entreprises

Les entreprises couvertes par une IP favorisent davantage les tarifs négociés (60%, + 8pts) et les actions de prévention santé (28%, + 8pts)

